

L'Houmeau, le 26 Juin 1997

Monsieur le Directeur Départemental des
Affaires Maritimes

17021 LA ROCHELLE

N/REF. : 0844-DEL/LR-mp1

OBJET : Commentaires sur le rapport du cabinet X. (La Rochelle)

Vous m'avez soumis pour avis le rapport du cabinet X. intitulé "Mise en place d'un plan de surveillance de la qualité de l'eau à l'embouchure de la Sèvre Niortaise".

L'examen de ce document me suggère les remarques ci-après.

1 - OBJET DU RAPPORT

Il est précisé dans l'introduction que l'étude vise à "évaluer le degré réel de la contamination des canaux et son incidence sur la qualité de l'eau du port du Pavé". Il s'agit donc d'un travail se proposant d'effectuer non seulement un bilan de la qualité des eaux de la Sèvre au niveau du Port du Pavé, mais aussi d'expliquer l'influence des sources de contamination potentielles que constituent les canaux drainant le Marais Poitevin.

2 - METHODOLOGIE UTILISEE

La méthodologie utilisée a consisté à effectuer des analyses colimétriques d'eau en amont des écluses des canaux de Marans (sept prélèvements), La Banche (huit prélèvements), la Brune (trois prélèvements), le Curé (dix prélèvements) ainsi qu'au port du Pavé (dix prélèvements) selon une fréquence bi-mensuelle en juin, octobre, novembre et décembre 1996 et hebdomadaire en juillet, août et septembre 1996.

D'autre part ont été effectuées quatre analyses colimétriques de moules de bouchots, retrempées une nuit au port du Pavé (juin, juillet, août et septembre 1996). Le retrempage s'est effectué, semble-t-il, le long de la coque des bateaux-ateliers au mouillage (pratique couramment utilisée, par certains professionnels, bien que déconseillée).

Pour la clarté de l'exposé, on peut regretter l'absence d'une carte de localisation des prélèvements. De même, la présentation des résultats sur l'eau à partir de graphes dont les échelles diffèrent selon les chenaux et l'absence d'un tableau récapitulatif des valeurs réelles ne facilitent pas la lecture de l'ensemble.

Il est néanmoins possible de formuler un certain nombre de remarques :

- La mise en place du protocole d'étude aurait dû se fonder sur une analyse des données disponibles (étude bibliographique).

- Parmi les canaux étudiés, le canal du Curé aboutit très en aval du port du Pavé et n'a vraisemblablement pas d'incidence directe sur ce site, mais plutôt sur les zones de production avoisinantes.

- Par contre, plusieurs autres canaux susceptibles d'influencer la zone n'ont pas été pris en compte (canaux provenant du département de la Vendée).

- La fugacité de certaines contaminations microbiologiques dans l'eau, nécessite une densité importante de prélèvements pour mettre en évidence les risques. Il aurait donc fallu un plan d'échantillonnage plus important pour réellement pouvoir établir des hypothèses réalistes.

- De même les quatre analyses de moules retrempées au Port du Pavé ne peuvent suffire à mettre en évidence d'éventuels pics de pollution.

- L'étude ne porte que sur sept mois. L'hiver et le printemps n'ont pas été pris en compte, ce qui ne permet pas d'avoir une vision complète sur l'année. Il est vrai que la saison des moules de bouchots est couverte par la durée de l'étude. Toutefois, on sait qu'en hiver et au printemps, une activité d'expédition de moules subsiste (avec retrempage éventuel en Sèvre) à partir de moules de pêche d'autres secteurs ou d'autres pays. De plus, la vente des moules de filière du Pertuis Breton peut démarrer au mois d'avril.

3 - RESULTATS PRESENTES

3.1. - Prélèvements d'eau

3.1.1. - Les résultats sont présentés selon trois classes, sans référence à des normes particulières. Il semble toutefois qu'il s'agisse de la grille de lecture des eaux de baignade.

Rappelons qu'en matière de conchyliculture, ces normes ne sont pas assez sévères du fait du pouvoir concentrateur des mollusques bivalves, et qu'elles ne sont d'ailleurs pas retenues par la réglementation relative au classement sanitaire des zones de production.

3.1.2. - Selon les auteurs, l'analyse des histogrammes montre :

- que toutes les analyses provenant du port du Pavé sont inférieures à 120 germes/100 ml,
- un mauvais résultat et deux résultats moyens (sur huit résultats) dans le canal de la Banche, sans incidence sur les eaux du port du Pavé (écluse du canal fermée),
- trois résultats de bonne qualité (sur trois prélèvements) au niveau du canal de la Brune,
- sept prélèvements sur sept de bonne qualité dans le canal de Marans,
- neuf résultats sur dix satisfaisants dans le canal du Curé.

Si l'on se réfère à la grille de classement proposée par les auteurs eux-mêmes, on ne peut qu'être étonné, puisque la simple comparaison des histogrammes à cette grille montre que :

- les trois résultats du canal de la Brune sont moyens et non de bonne qualité.
- trois résultats au moins sont de qualité moyenne au niveau du canal de Marans.

3.1.3. – Les prélèvements ont été réalisés au port du Pavé à **marée haute**, moment où les résultats ont le plus de chance d'être corrects. Il aurait fallu également opérer au jusant et en début de flot.

3.1.4. – Les concentrations en germes observées dans les chenaux auraient pu suffire à plusieurs reprises, en cas d'ouverture des écluses, à induire des contaminations dans les moules au mouillage, même en tenant compte d'une certaine dilution vers l'aval.

3.2. – Prélèvements de moules

3.2.1. – Selon les auteurs, en se référant aux auto-contrôles, la qualité des moules de bouchots nettoyées et conditionnées en mer à bord des bateaux-ateliers est bonne de même que celle des eaux dans toute la Baie de l'Aiguillon. Cette dernière affirmation est risquée puisque, en dehors du port du Pavé, aucune autre analyse n'a été effectuée en milieu marin par les auteurs.

Aux plans scientifique et réglementaire, les résultats des auto-contrôles, même s'ils présentent un intérêt, ne suffisent pas pour déterminer la qualité des zones conchylicoles. Il faut attendre les résultats des études de salubrité menées spécifiquement dans ce but.

3.2.2. – Les auteurs affirment ensuite que la contamination des moules de bouchots nettoyées, triées à bord, au port du Pavé, est hypothétique puisque les moules ne sont pas en filtration.

Ce problème est à voir avec les Services Vétérinaires dont c'est le domaine de compétence. L'obligation d'utiliser de l'eau de mer propre pour laver des produits conchylicoles est de nature réglementaire. Cela devrait également résulter du bon sens et de la déontologie. Un minimum de rigueur s'impose lorsqu'on manipule des denrées alimentaires. Il paraît évident que les consommateurs comprendraient mal que des moules puissent être lavées avec une eau non conforme.

3.2.3. – Enfin les auteurs constatent (avec quatre prélèvements !) qu'aucune contamination n'a été mise en évidence par l'étude en ce qui concerne les moules immergées le long des bateaux.

Laisser entendre que des moules immergées à cet endroit ont peu de chance de se contaminer est hasardeux, voire dangereux. D'ailleurs, nos propres analyses montrent que des moules fixées sur des cages réservoirs en aval du port du Pavé peuvent se polluer.

4 - CONCLUSION

Le rapport, dans sa conclusion met l'accent sur :

- l'absence d'incident bactériologique pendant la saison des moules de bouchots ;
- l'excellence de la qualité des eaux au port du Pavé et l'absence de contamination des moules pendant la saison en liaison avec une climatologie favorable ;
- l'effet possible, cependant, de fortes précipitations en amont du bassin versant, suite au lessivage des terres agricoles ;
- la nécessité d'un contrôle régulier de la Sèvre et d'une concertation entre les différentes parties en matière de gestion des eaux.

A notre avis, le protocole mis en place par le cabinet n'était pas adapté et certaines contaminations ont pu ne pas être détectées.

Le but initial de l'étude ("évaluer le degré réel de contamination des canaux et son incidence sur la qualité de l'eau au port du Pavé") n'a pas été atteint.

De plus les démonstrations visant à prouver que les pratiques actuelles au port du Pavé (retrempeage des moules en particulier) sont sans effet négatif sur la qualité des produits ne sont pas convaincantes.

Je retiens cependant que malgré les résultats de leur étude, les auteurs ne nient pas l'influence possible des apports du bassin versant en fonction des conditions météorologiques et la nécessité d'une concertation en matière de gestion de l'eau. Ils rejoignent ainsi nos préoccupations.

Il nous paraît en effet plus sérieux et plus utile de mener les études nécessaires pour analyser les causes des contaminations observées et trouver les remèdes appropriés (mon laboratoire est disponible pour mener toute action en ce sens) plutôt que de s'efforcer de se montrer absolument rassurant, sans avoir pris en compte tous les éléments du problème.

Le Chef du Laboratoire DEL

G. THOMAS

Copies : DDAM-85
DDSV-17 et 85
DEL/D